

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante-deux minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 8

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN		
		Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Joël NERBUSSON a donné procuration à M. Christophe POTET
- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Fabrice DURAND
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : Mme Annie LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.

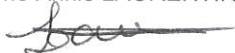
D- 20240029 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

L'affectation des résultats se présente comme suit :

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (001 de 2022)	-7 803.42
	Recettes réalisées en 2023	127 426.65
	Dépenses réalisées en 2023	195 042.95
	Résultat investissement de l'exercice 2023	-67 616.30
	Solde d'exécution investissement (001 de 2023)	-75 419.72
	Reste à réaliser recettes (reportés en 2024)	11 700.00
	Reste à réaliser dépenses (reportés en 2024)	84 632.30
	Besoin de financement (1068 de 2023)	-148 352.02
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté (002 de 2022)	233 608.37
	Recettes de l'année 2023	1 208 418.22
	Dépenses de l'année 2023	1 036 723.86
	Résultat fonctionnement de l'exercice 2023	171 694.36
	Solde d'exécution fonctionnement de 2023	405 302.73
	Affectation en réserves (1068 de 2023)	-148 352.02
	Report en fonctionnement (002 de 2023)	256 950.71

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière ci-dessus.

La Secrétaire de Séance
Mme Annie LAURENTIN



Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240409-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 09-04-2024

